

Conditions générales de vente du Camping Les Roches

La location d'un emplacement ou d'un hébergement locatif implique la totale acceptation des conditions de ventes par les parties contractantes. A ce titre, le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente avant la validation de sa location.

1/ NOS PRESTATIONS ET TARIFS

Location d'emplacements de camping :

Nous mettons à votre disposition un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour votre tente, votre caravane ou votre camping-car. Les emplacements sont disponibles à partir de 12h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h le jour du départ. La réservation sera effective après réception de l'acompte représentant 30% du montant total du séjour majoré des frais de dossier (au taux en vigueur) et confirmation de la direction du camping. Vous aurez libre accès aux infrastructures du camping; sanitaires, accueil(aux horaires d'ouverture), aires de jeux, activités en accès gratuit.

Location d'hébergements locatifs :

Le descriptif, la définition des saisons de location ainsi que les périodes et les durées de locations figurent sur le site Internet.

Le tarif de location comprend :

la location de l'hébergement, les personnes (selon capacité) les charges (eau, gaz, électricité), un véhicule, l'accès aux services de l'accueil, aux aires de jeux et aux activités gratuites proposées.

Entièrement équipé, seuls les draps et linge de toilette ne sont pas fournis ; vous pouvez en louer sur place. Votre hébergement devra être remis en état et propre lors de votre départ.

Les locations sont disponibles à partir de 16h le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 10h le jour du départ.

Dans certaines conditions le camping peut accepter, en hors saison, un départ dans l'après-midi au lieu de 10h (nous consulter).

Cession, sous-location :

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder le nombre de personnes prévues, ni la capacité de l'hébergement ou de l'emplacement de camping.

A noter : l'attribution des places (emplacement de camping ou locatif) est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction ne peut en aucun cas garantir que l'emplacement ou le locatif sollicité par le campeur lui sera attribué.

Les activités annexes :

Toute activité gratuite ou payante mentionnée dans notre brochure ou sur notre site web ou dans un email peut, dans certaines circonstances, être modifiée ou annulée à votre arrivée sur le site. A ce titre, notre responsabilité ne saurait être engagée.

Tarifs et taxes :

Les tarifs de notre brochure sont en euros, TVA comprise au taux en vigueur au moment de son impression.

Tout changement ou modification de taux ainsi que toute évolution des taxes applicables à votre séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix de votre séjour.

2/ MINEURS

Pour des raisons de sécurité les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sur le camping et ne peuvent être laissés seul sur le terrain.

3/ REGLEMENT DU SEJOUR

Modes de paiement acceptés:

Le règlement de votre séjour peut être effectué par carte bancaire (les cartes acceptées sont celles des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/MasterCard), par chèque vacances, en espèces en euros et par chèque en euros.

Modalités de règlement :

La réservation du séjour ne devient effective qu'après confirmation par nos services et règlement par le locataire d'un acompte de 30% et des frais de dossier.

Règlement de séjour en Emplacement nu : le solde du séjour doit être réglé la veille du départ du camping ou le jour d'arrivée.

Règlement de séjour en Locatif : le solde du séjour doit être réglé 30 jours avant la date d'arrivée.

4/ DEPOT DE GARANTIE

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie est demandé à l'arrivée au camping. Un chèque de caution de 250 € et un chèque de 90 € vous seront demandés à l'arrivée et seront détruits au plus tard 8 jours après votre départ après vérification de l'hébergement. En cas de détérioration du matériel ou d'un état de propreté insuffisant de l'hébergement, toute ou partie de ces cautions seront prélevées pour couvrir les frais de remise en état.

5/ ARRIVEE RETARDEE, DEPART ANTICIPE

En l'absence de message permettant d'en accuser réception du campeur, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement deviennent disponibles 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'un départ anticipé ou d'une arrivée tardive (voir possibilités de remboursement dans le cadre de l'assurance annulation).

6/ ANNULATION DE SEJOUR

Annulation du fait de Camping les Roches: les sommes versées seront remboursées.

Annulation du fait du client: celui-ci devra avertir le camping par écrit. A défaut, le client sera tenu du paiement des sommes dues au titre du contrat.

Selon l'article L. 121-20-4 - 2° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

Annulation d'un séjour :

Pour tout séjour annulé plus de 60 jours avant la date d'arrivée, l'acompte, les frais de dossiers et l'éventuel montant de souscription à l'assurance annulation restent acquis par le camping. Moins de 60 jours avant l'arrivée ou en cas de non présentation au camping, le montant total de la location, des frais de dossier et de l'éventuelle cotisation d'assurance sont dus et conservés..

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

Celle-ci vous permettra d'obtenir le remboursement partiel ou total de votre séjour, selon les conditions prévues au contrat d'assurance.

7/ REGLEMENT INTERIEUR

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.

8/ PROMOTIONS –VENTES DE DERNIERES MINUTES

Lors de ces occasions, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement représentant la différence de prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel. Les réductions ne sont en aucun cas cumulables avec les promotions.

9/ LITIGE

"Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : www.cm2c.net – 14 rue Saint Jean 75017 Paris – tél : 06.09.20.48.86

10/ DROIT A L'IMAGE

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping, à utiliser tous les supports de photographie et de vidéo de vous ou de vos enfants qui pourraient être pris au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping.